

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00131
Numéro SIREN : 818 309 122
Nom ou dénomination : 54 CAFE

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2024 sous le numéro de dépôt 3017

54 CAFE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7.500 €

Siège social : 54 rue de Glasgow

29200 Brest

RCS Brest 818 309 122

Rapport du Commissaire à la transformation

Ce rapport contient 5 pages.

SOMMAIRE

1/ Rapport d'appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et d'attestation du montant des capitaux propres. Article L. 224-3 du Code de Commerce.

2/ Rapport sur la situation de la société Article L. 223-43 du Code de Commerce.

54 CAFE
54 rue de Glasgow
29200 Brest

Rapport du Commissaire à la Transformation de la société 54 CAFE, Société A Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

A l'associée unique,

En notre qualité de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, sur votre décision en date du 12 avril 2024, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nos travaux ont été réalisés en mai 2024, ainsi les derniers comptes établis étaient ceux de l'exercice clos au 31 décembre 2023

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social envisagé sous la nouvelle forme juridique à savoir, cent cinquante-huit mille cinq cent deux euros (158 502 €).

Nous n'avons pas constaté l'existence d'avantages particuliers au bénéfice d'associés ou de tiers.

Fait à BREST, le 22/05/2024

Le Commissaire à la Transformation

MGA AUDIT
Aurélie GOURITEN

54 CAFE
54 rue de Glasgow
29200 Brest

Rapport du Commissaire à la Transformation de la société 54 CAFE, Société A Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur les comptes annuels de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatifs à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

Nos travaux ont été réalisés en avril 2024, ainsi les derniers comptes établis étaient ceux de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

La synthèse de cette analyse est la suivante au 31 Décembre 2023 :

Fonds de commerce	14 050 €
Immobilisations corporelles	28 501 €
Immobilisations financiers	15 €
Stocks	8 069 €
Créances.....	11 124 €
Trésorerie	141 367 €
	203 125 €

La valeur des actifs de la société 54 CAFE nous paraît justifiée au 31 décembre 2023.

La situation des capitaux propres au 31 décembre 2023 s'élève à 158 502 € pour un capital social de 7 500 €.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

En foi de quoi, le présent rapport vous est remis.

Fait à BREST, le 22 mai 2024

Le Commissaire à la Transformation

MGA AUDIT
Aurélie GOURITEN